



Ligue régionale basketball de Mayotte

DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRE AMICALE

Saison 2018/2019

La demande d'autorisation de rencontre amicale doit parvenir à la Ligue de Basket-Ball par tous les moyens avant la rencontre au moins 8 jours avant.

Date de la rencontre amicale : __ / __ / 20__ Horaire : __ h __

Lieu de la rencontre (ville et gymnase) : _____

NOM du groupement sportif demandeur : _____

Adresse électronique pour le retour des convocations : _____@_____

NOM de la personne de l'organisation à contacter : _____

N° de mobile : __ . __ . __ . __ . __

Groupement sportif (Equipe A)	Groupement sportif (Equipe B)
NOM du groupement sportif	NOM du groupement sportif
Niveau de compétition ①	Niveau de compétition ①

① noter le niveau de la manière suivante :

Seniors Masculins : NM3 – PNM – RM2-RM3

Seniors Féminines : NF3 – PNF

Jeune : (U18-U17-U15-U13) Région ou Département

Si pour cette rencontre, votre groupement sportif souhaite que la Ligue désigne des officiels particuliers, nous vous demandons de le noter ci-après (**la Ligue reste libre de la désignation**).

Arbitres :

OTM :

Après l'avis de la Ligue, le pôle compétent sera informé et elle devra vous communiquer la convocation par courrier électronique au moins 4 jours avant la rencontre.

En cas d'annulation de la rencontre, le groupement sportif demandeur doit en aviser la Ligue dans les meilleurs délais